

Médecine Antivieillessement: Mettons notre vieillesse de côté pour plus tard

Santé physique, bien-être mental et apparence jeune: Tels sont les buts visés par la médecine antivieillessement « inventée » en 1993 par les deux américains Ronald Katz et Robert Goldmann. Aujourd'hui le concept de médecine antivieillessement se rencontre partout. Mais il est difficile pour les consommateurs de distinguer quelles offres tiennent effectivement leurs promesses. C'est pourquoi TA-SWISS a mené une étude apportant une vue d'ensemble de ce sujet et montrant les possibilités et les risques de telles pratiques.

Thérapies hormonales, chélateurs, statine ou vitamines à haute dose peuvent-ils améliorer la santé au cours de la vieillesse ? Les organes peuvent-ils être réparés grâce aux cellules souches et les tests géniques aboutiront-ils à ce résultat ? Dans la majeure partie des cas, tout ceci ne peut pas (encore) être prouvé. Les recherches les plus récentes laissent cependant espérer la conservation de nos capacités à un âge toujours plus élevé. Ce qui, au vu des changements démographiques de notre société, serait particulièrement bienvenu. Les besoins et l'espoir non seulement de vivre plus longtemps, mais aussi de rester plus longtemps en bonne santé et performant sont légitimes. D'autant plus que dans environ 40 ans, un tiers de la population suisse aura plus de 60 ans.

La médecine antivieillessement est par définition «une semi-discipline médicale reposant sur le recours à des technologies scientifiques et médicales de pointe pour détecter à un stade précoce, prévenir, traiter et faire régresser les troubles fonctionnels, les handicaps et les maladies liés à l'âge.» Ainsi considérée, ce n'est pas une vieillesse normale qui en est le point de mire, mais une vieillesse réussie. Pour cela, sont essentiels la conservation d'une bonne santé, le maintien des capacités physiques et mentales, ainsi que, pour beaucoup, une apparence tendant vers un idéal de beauté calqué sur la jeunesse.

Pourtant, dans de nombreux cas, la recherche ne peut encore fournir aucune preuve de l'efficacité, ni d'éventuels effets secondaires des méthodes spécifiques à la médecine antivieillessement. Le marché est plus rapide. Il donne suite aux envies d'une société voulant l'éternelle jeunesse, et aide fortement à générer de tels souhaits. Ainsi pense une participante à un PubliTalk de TA-SWISS : «La médecine antivieillessement donne l'illusion que la santé peut facilement être achetée.» L'étude TA-SWISS montre que ce n'est pas le cas. De nombreuses offres se trouvant sur le marché, ne disposent pas de preuves suffisantes de leur efficacité, et les contrôles de sécurité et de qualité à leur rencontre sont fréquemment insuffisants. D'autres méthodes sont encore en phase de recherche. De plus, il manque le transfert des résultats de la recherche aux produits commercialisables.

Du fait que la médecine antivieillessement se situe entre médecine, wellness et cosmétique, les compétences auxquelles doivent appartenir d'éventuels contrôles de qualité ne sont pas clairement établies. Un autre problème réside dans le fait que de nombreux produits sont vantés sur Internet avec d'alléchantes promesses et qu'ils peuvent être acquis à l'étranger par ce canal de distribution. Sur Internet, on trouve un vrai flux d'informations sur les offres d'antivieillessement. Il reste à déterminer dans quelle mesure des indications purement commerciales peuvent être dignes de foi.

L'étude du Centre d'évaluation des choix technologiques, TA-SWISS, qui a été réalisée sous la direction de Dr. Astrid Stuckelberger de l'Université de Genève, offre une vue d'ensemble détaillée et met en avant les possibilités et les risques des méthodes de la médecine antivieillessement. Quelques unes de ces méthodes devraient effectivement nous permettre de rester plus longtemps en bonne santé. Mais aujourd'hui, on ne peut juger de l'efficacité de nombreuses offres, ni des atteintes à la santé qu'elles pourraient produire. C'est pourquoi il est important de jeter un œil sur ces offres, qui passent fréquemment à travers les mails du filet des systèmes de contrôle et d'admission. Car la médecine antivieillessement ne servirait pas une société toujours plus âgée, si ses effets secondaires viennent grever encore plus fortement le système de santé.

Recommandations émanant de l'étude de TA-SWISS

1. L'offre des traitements présentant un risque sanitaire doit être mieux réglementée afin de protéger les consommateurs et les consommatrices de leurs dangers et d'assurer aux médecins une plus grande sécurité d'utilisation. Il est demandé au Conseil fédéral de procéder à la mise en chantier des lois nécessaires à cet effet. Les autorités, tels l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et Swissmedic, à qui incombe la surveillance des fabricants de produits contre le vieillissement doivent renforcer leur fonction de contrôle.
2. L'utilisation de substances médicales actives à des fins pour lesquelles elles n'ont pas été autorisées doit être empêchée. Un label de qualité doit garantir la sûreté et l'efficacité des traitements. Les nouvelles applications doivent être soumises à une procédure d'autorisation. Swissmedic, l'OFSP et les sociétés de discipline médicale doivent élaborer des solutions à cet effet.
3. Les travaux de recherche sur l'efficacité des traitements contre le vieillissement doivent être intensifiés. Le Fonds national suisse (FNS) devrait lancer un programme national de recherche (PNR) consacré à cette thématique. Le Secrétariat d'État à l'éducation et à la recherche (SER) devrait établir une plate-forme d'information technique pour favoriser la communication et l'échange de connaissances entre les milieux concernés. Les facultés des sciences économiques devraient mener des études sur l'importance socio-économique du marché de l'antivieillesse.
4. L'établissement de directives scientifiques et éthiques à l'intention de la médecine antivieillesse et d'une plate-forme nationale d'échanges sur l'évolution dans ce domaine est nécessaire. Il est demandé à l'Académie Suisse des Sciences Médicales (ASSM) d'en prendre la direction.
5. Les dangers pouvant résulter de conflits d'intérêts doivent faire l'objet d'une surveillance constante, car en médecine contre le vieillissement l'intérêt scientifique est souvent difficile à distinguer de l'intérêt purement commercial. Un groupe de travail «Éthique» devrait être mis sur pied pour élaborer des directives sur les conditions dans lesquelles les recherches mandatées par l'industrie peuvent être menées.
6. Les traitements sûrs et efficaces contre le vieillissement doivent bénéficier d'un label de qualité. Ce signe distinctif «Swiss-ISO» doit servir aux consommateurs et consommatrices à identifier les produits sans danger. Il doit aussi permettre à ces produits commercialisables d'être mis à disposition plus rapidement qu'aujourd'hui.
7. L'élaboration et l'application rapide de mesures de prévention favorisant un meilleur vieillissement doivent être encouragées. Des programmes de prévention spécifiques sont nécessaires et il est demandé à tous les milieux concernés, et notamment aux autorités sanitaires, aux assureurs et au corps médical, de participer à leur mise en œuvre. Les coûts des examens médicaux préventifs importants devraient être pris en charge par les assurances maladie.

Cette étude de TA-SWISS a été réalisée avec le support de l'agence pour la promotion de l'innovation CTI et de l'Académie suisse des sciences médicales SAMW.

Informations sur le projet: http://www.ta-swiss.ch/f/them_biot_anti.html

Renseignements: Susanne Brenner, Tel. 031 322 99 63; ta@swtr.admin.ch

Publications sur ce thème:

Mettons notre vieillesse de côté pour plus tard. Résumé de l'étude de TA-SWISS „Anti-Aging Medicine: Myths and Chances”, Disponible auprès de TA-SWISS ou téléchargeable sous http://www.ta-swiss.ch/a/biot_anti/KurzfassAntiAging.pdf

Etude de TA-SWISS Anti-Aging Medicine: Myths and Chances.
Paraîtra en juin 2008 chez vdf-Hochschulverlag AG der ETH Zürich.

Zufrieden alt statt krampfhaft jung: Rapport du processus de dialogue PubliTalk „Anti-Aging-Medizin“
Disponible auprès de TA-SWISS ou téléchargeable sous http://www.ta-swiss.ch/a/biot_anti/Web_PubliTalk_AntiAgingd.pdf